

DEMANDE DE CRÉATION D'HÉLISURFACE EN AGGLOMERATION¹

Article R 132-1-5 du code de l'aviation civile

Arrêté du 6 mai 1995 modifié relatif aux aérodromes et autres emplacements utilisés par les hélicoptères

Demande formulée par :

Représentant(e) de l'exploitant / la société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

MISSION(S)

Date(s) :

Motif(s) d'utilisation :

Travail aérien¹

Baptêmes de l'air²

Autres.....

Liste des agglomérations survolées :

¹Copie accusé de réception/déclaration SPO ²Copie du certificat de transporteur aérien

CARACTÉRISTIQUES DE L'HÉLISURFACE

Coordonnées GPS de la plateforme :

Dimension de l'hélicoptère :

Emplacement / adresse :

Propriétaire(s) du terrain (nom/coordonnées/adresse) :

Mesures particulières : dispositif / périmètre de sécurité

AÉRONEF(S) SUSCEPTIBLE(S) D'ÊTRE UTILISÉ(S)

Type / Immatriculation / Classe de performance

PILOTE(S) SUSCEPTIBLE(S) D'ÊTRE MEMBRE(S) DE L'ÉQUIPAGE DE CONDUITE*

NOM	PRENOM	N° LICENCE	Date et Lieu de délivrance

* Copie de l'autorisation permanente d'utiliser les hélicoptères (en cours de validité).

PERSONNE(S) SUSCEPTIBLE(S) D'ÊTRE A BORD

Fait à

le

Signature

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE

- Un extrait de plan cadastral du(des) site(s) de posé de(s) l'hélicoptère(s) faisant apparaître : l'échelle et l'orientation du plan ; l'emplacement de hélicoptère ; la trajectoire d'approche et d'atterrissage et le cas échéant, la trajectoire suivie par l'hélicoptère entre 2 hélicoptères ;
- Un extrait de la carte 1/100 000° sur lequel est représenté le tracé de l'itinéraire suivi sous régime dérogatoire ;
- Un extrait de carte détaillé (1/25 000°) sur laquelle sont représentées la ou les aires de recueil possibles sur la partie de l'itinéraire en régime dérogatoire aux règles de survol ;
- L'autorisation du(des) propriétaire(s) du terrain ou du gestionnaire des lieux, accompagnée d'une pièce d'identité et du justificatif de propriété.

**Transmission du dossier, par courriel pref-aeronautique@var.gouv.fr
ou par voie postale, à l'adresse suivante :**

PREFECTURE DU VAR
Cabinet du Préfet
Direction des Sécurités
 Bureau des polices administratives de sécurité
 Section Activités de sécurité
 Pôle « Aéronautique - Débits de boissons »
 CS 31 209 – 83 070 TOULON Cedex